

Mis à jour le 19 novembre 2009 à 05:20

Publié le 19 novembre 2009 à 10:00

RAIL

Bruxelles-Luxembourg en 1 h 51

Plusieurs députés fédéraux ont déposé une motion, hier, réclamant la mise en place de trains pendulaires entre Bruxelles et Luxembourg.



Mercredi après-midi à la Chambre, plusieurs parlementaires de Namur et Luxembourg ont déposé une motion de recommandation auprès du gouvernement fédéral.

Dans ce texte que vous trouverez plus bas, François Bellot (MR), député-bourgmestre de Rochefort, Josy Arens (cdH), député-bourgmestre d'Attert, André Perpète, député et échevin à Arlon (PS) ainsi que Georges Gilkinet (Écolo) demandent au gouvernement de faire pression sur la SNCB pour faire circuler dans les prochaines années les trains pendulaires entre Bruxelles et Luxembourg. Le temps de parcours pourrait être ainsi ramené à 1h 51 (au lieu de 2 h 26 aujourd'hui).

Voici quelques passages de cette motion.

« Vu la nécessité d'une liaison rapide par voie ferrée entre les trois capitales européennes Bruxelles, Luxembourg, Strasbourg, avec prolongement vers Bâle et Milan, les travaux en cours sur les lignes 161-162 situées sur territoire belge offrant l'opportunité de poser des choix essentiels pour le développement économique et social de notre pays et de nos régions. Vu les grands travaux de maintenance et d'augmentation de capacité actuellement en cours et programmés jusqu'en 2014 ramenant le temps de parcours Bruxelles-Luxembourg à 1h59 (2h26 aujourd'hui),

Vu la nécessité pour Infrabel d'adapter l'infrastructure en ce compris son équipement de sécurité et de signalisation pour permettre le passage de trains pendulaires entraînant un gain supplémentaire de temps de parcours de 8 minutes avec Luxembourg à 1h51 de Bruxelles pour un coût estimé à 21 millions ,

Actant les décisions prises par le gouvernement français et la SNCF d'assurer la liaison TGV entre Metz et Strasbourg offrant ainsi l'opportunité à terme d'assurer la liaison Bruxelles -Strasbourg en 3h30 à comparer aux 4h42 actuelles ou au 03h27 Bruxelles-Strasbourg via Paris gare de l'Est, le coût du ticket de train dans cette dernière solution étant d'ailleurs plus élevé puisqu'empruntant un kilométrage de lignes TGV plus important,

Vu la nécessité de conclure des accords d'exploitation entre la SNCB, CFF, SNCF, CLF pour la liaison internationale Bruxelles-Luxembourg-Strasbourg-Bâle prolongée éventuellement vers Milan. » Opérationnel pour 2014 ? Après cet argumentaire, les députés signataires demandent au gouvernement fédéral belge de :

« 1) insister auprès De SNCB Holding, SNCB et Infrabel, pour qu'ils prennent rapidement les décisions adéquates pour assurer la mise en oeuvre de ces liaisons rapides pour 2014 et demandons spécialement que les commissaires de gouvernement auprès des divers conseils d'administration soient chargés et s'assurent pour ce projet que

2) que SNCB exploitation programme la mise en ligne de trains pendulaires cadencés sur les lignes concernées ainsi que l'acquisition concertée avec les exploitants ferroviaires des autres pays des rames de trains pendulaires, pour assurer de manière cadencée les liaisons sur les lignes modernisées.

3) qu'Infrabel respecte la programmation initiale des travaux et dégage les moyens de financement supplémentaires (21 millions) pour autoriser le passage des trains pendulaires sur la liaison Bruxelles-Luxembourg. »